

Mairie de Sérignan du Comtat 84830. Tel : 04.90.70.00.03

Téléphone bureau Police municipale : 04.90.70.13.05

Portable du régisseur des salles : Mr COQ : 06-26-18-36-80

Convention d'utilisation de l' Espace Socio-Culturel La Garance

Responsable de l'utilisation du centre

Nom/Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe et portable :

Réservation

Objet :

Date :

Nombre de participants :environ. (300 personnes assises maximum)

Horaires de début et fin de la manifestation :

Observations

Les deux chèques (location et caution) libellés à l'ordre de : **Régie de recettes location des salles et du matériel** ainsi que l'affestation de responsabilité civile mentionnant le nom de la salle et les dates d'utilisation sont remis lors de la signature de la présente convention.

Un état des lieux est fait au moment de la remise et de la restitution des clés.

Alarme

Un code d'alarme personnel vous est attribué pour la durée de cette location.

Votre code est le

valable du à heures au à heures

Procédure pour désarmer l'alarme : - Taper lentement les 4 chiffres du code

- Appuyer sur la croix (en bas, à droite du clavier)

Procédure pour activer l'alarme : - Taper les 4 chiffres du code

- Appuyer sur la **clé** (en haut, à droite du clavier)

(Vous avez 30 secondes pour quitter les lieux)

Signature du responsable précédée de la mention suivante :

« Tarif convenu et règlement d'utilisation lus approuvés sans conditions le : (date) »

Visa du Maire de Sérignan du Comtat pour acceptation définitive.

Date

ETAT DES LIEUX LOCAUX

DESCRIPTIF	AVANT UTILISATION	APRES UTILISATION
Bar		
Murs		
Plafonds		
Sols		
Fenêtres (vitrage)		
Portes		
Éclairages (luminaires)		
Prises + interrupteurs		
Salle principale		
Murs		
Sols		
Baies coulissantes (vitrage + store)		
Scène et rideaux de scène		
Portes		
Éclairages (luminaires)		
Prises + interrupteurs		
Cuisine		
Murs + portes		
Sol et plafond		
Fenêtres (vitrage)		
Local toilettes		
Éclairages (luminaires)		
Prises + interrupteurs		
Éviers + robinetteries + siphons		
Sanitaires		
Murs + miroirs		
Sols et Plafonds		
Portes + encadrements		
Éclairages (luminaires)		
Lavabos + robinetteries		
WC + chasse d'eau		
Couloir	Divers accrocs sur le bas des murs dus à la manutention des charriots	
Loges	Plaques du faux plafond soulevées dans l'angle à droite	
Local rangement		
Portes , fenêtres, lumières		

Signature du responsable de l'utilisation de la salle

Signature de l'agent municipal chargé de la constatation

ETAT DU MATERIEL & MOBILIER

DESCRIPTIF	AVANT UTILISATION	APRES UTILISATION
Bar		
Comptoir et étagères murales		
Régulateur chauffage		
Banque réfrigérée		
1 machine à glaçons en service		
Réfrigérateur		
Local de rangement		
75 tables rectangulaires		
20 tables rondes		
300 chaises (30 piles de 10)	(1 chaise manquante)	
2 diables de transport de chaises		
1 Echelle double fixée au mur		
Local vestiaire		
Vestiaire + cintres		
Tringles		
Cuisine		
Banque réfrigérée		
Réfrigérateur		
Lave vaisselle		
Four		
Gazinière		
Petit congélateur		
Tous ces appareils doivent être laissés	ouverts après leur nettoyage (odeurs +	condensation)
Sanitaires		
Porte savon + dérouleurs essuie-mains		
2 Poubelles		
Abattants WC		
Brosses WC		
(vérifier présence de papier WC)		
Régie		
Table de mixage son		
Régie lumière		

Signature du responsable de l'utilisation de la salle

Signature de l'agent municipal chargé de la constatation

Modalités de location de l'Espace socio-culturel « La Garance »

La mise à disposition est faite pour une durée de 24h (renouvelable par période de 24 h) à partir de 8h30 le matin. Lors de la restitution des clés le nettoyage devra être complètement terminé.

Les clés seront déposées en accord avec le régisseur soit en main propre soit dans la boîte aux lettres de la mairie.

Une caution de 1000 ou 1500 euros sera exigée de tous les utilisateurs y compris pour les associations.

Les utilisateurs sont tenus de respecter l'arrêté préfectoral n° SI 2004-08-04-210-DDASS relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de Vaucluse et l'arrêté préfectoral permanent n° SI 2011-02-04-0010 réglementant l'utilisation et tirs des artifices de divertissement. Ils peuvent être fournis sur demande simple.

*Je soussigné M. ou Mme.....
responsable de l'utilisation de l'espace socioculturel La Garance pour la
manifestation du, certifie avoir reçu et pris
connaissance du règlement et m'engage à l'appliquer strictement.*

*Pour cette location je règle la somme convenue de.....
Le chèque de caution me sera restitué ou détruit après l'état des lieux,
suivant les modalités du règlement.*

Le nettoyage du centre sera effectué par nous-mêmes ou l'entreprise
.....

*Fait à Sérignan du Comtat, le
Signature.*